



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

N° 2025/06/09

SEANCE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly, régulièrement convoqués le 10 juin 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

NOMBRE DE PRESENTS : 12

NOMBRE DE VOTANTS : 12

PRESENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Samia BRESCHIGLIARO, Mme Corinne CESARIN, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, Mme Caroline EPINAT, M. Julien GENTY, Mme Tulla HEDRICOURT, Mme Eléonore JOCK, Mme Patricia LHUILLIER, M. Francesco PITARI, Mme Thérèse ROCHE

ABSENT : M. Jean-Luc GARNIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Corinne CESARIN

OBJET : Compte Administratif 2024

Monsieur Ghislain DELVAUX rappelle que le compte administratif reprenant l'exécution budgétaire de l'ordonnateur, est en parfaite concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Après avoir commenté et répondu aux questions posées, il est précisé que le Compte Administratif 2024 est arrêté aux sommes suivantes, y compris les reports de l'exercice précédent :

COMPTE C.C.A.S.	Dépenses	Recettes	Résultat 2024	Résultat antérieur 2023	Résultat de clôture 2024
Section d'Investissement	6 000.00 €	7 090.00 €	1 090.00 €	60.00 €	1 150.00 €
Section de Fonctionnement	156 737.19 €	150 000.00 €	-6 737.19 €	20 593.65 €	13 856.46 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L1612-12 et L2121-14,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président, ordonnateur,

Considérant que le compte de gestion approuvé préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Considérant que la Vice-Présidente, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que Monsieur le Président s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à la Vice-Présidente, pour le vote du compte administratif ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2024 du C.C.A.S. et ses annexes, arrêté aux sommes précitées

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 19 juin 2025

Le Président,



Ghislain DELVAUX

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de convocation : 10/06/2025

Présenté par Le Président (1),
 A Esbly, le 19/06/2025



Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration (2), réunie en session ordinaire
 A Esbly, le 19/06/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3),

BRESCHIGLIARO Samia	
CESARIN Corinne	
CHENNEBAULT Elisabeth	
DELVAUX Ghislain	
EPINAT Caroline	
GARNIER Jean-Luc	
GENTY Julien	
HEDRICOURT Tulla	
JOCK Eléonore	
LEPOIVRE BACQUET Valérie	
LHUILIER Patricia	
PITARI Francesco	
ROCHE Thérèse	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/07/2025, et de la publication le 04/07/2025
 A ESBLY, le 04/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

